

### L'ACCOMPAGNEMENT CONSISTE EN UNE AIDE A :

- La rédaction méthodologique du livret 1 avec l'analyse du référentiel (support numérique fourni par l'organisme certificateur)
- L'écriture du livret 2 avec la rédaction de l'historique professionnel, l'analyse du référentiel, le rapprochement des expériences professionnelles et la relecture du Livret 2 (support numérique fourni par l'organisme certificateur)
- La préparation orale du passage (Optionnel)

### LES ETAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE :

- Rendez-vous d'explicitation concernant les différentes étapes de l'accompagnement. A ce stage
- Présentation et explication des objectifs du dossier en fonction de la certification visée
- Proposition et mise en place d'une méthodologie d'analyse descriptive des activités en relation avec le référentiel du diplôme visé.
- Assistance à la description écrite des activités et à la constitution d'un portefeuille de preuves.
- Préparation à la présentation orale du dossier devant le jury

### DEMARCHE PEDAGOGIQUE

L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels, en présentiel et/ou à distance (mail, téléphone, visio via les logiciels Teams ou Skype).

La durée de l'accompagnement peut varier entre deux et quatre mois.

La consultante est une professionnelle certifiée de l'orientation, de l'analyse du travail et du management des compétences, expérimentée en repositionnement des parcours professionnels.

### PREREQUIS

Les prérequis pour accéder à une VAE :

- Justifier d'au moins 1 an d'expérience à temps complet, soit 1607 heures (continu ou non). Les expériences prises en compte : Activité professionnelle salariée ou non. Bénévolat ou volontariat, activités inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau mentionnée au premier alinéa de l'art. L.221-2 du code du sport,
- Avoir exercé des responsabilités syndicales, un mandat électoral ou une fonction électorale locale en rapport direct avec le contenu de la certification visée,
- Avoir participé à des activités d'économie solidaire si vous êtes accompagnés par un organisme assurant l'accueil et l'hébergement de personnes en difficultés



- La réalisation d'une VAE nécessite d'avoir de bonnes qualités rédactionnelles, un test rédactionnel est proposé en début de parcours afin d'adapter les modalités d'accompagnement.

La VAE est accessible aux personnes en situation de handicap. Afin que l'accompagnement se déroule dans les meilleures conditions, le(la) formateur(trice) prendra contact avec son référent handicap de LADAPT Normandie.

**FINANCEMENT DE LA VAE** – CF. Guide de la VAE [www.scarlettdigard.com](http://www.scarlettdigard.com)

### **EVALUATION DE LA FORMATION**

Au cours de l'accompagnement à la V.A.E, le(a) bénéficiaire émerge une attestation de présence,

- À l'issue de l'accompagnement à la V.A.E, le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation,
- Un Quiz d'évaluation de connaissances sera également proposé au participant,
- À l'issue de son passage devant le jury et au moment de la réception du résultat, le (la) formateur(trice) reprend contact avec le(a) bénéficiaire pour faire un point sur l'état d'avancement de son projet au cours d'un entretien physique ou téléphonique.

### **CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE**

<https://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/toute-la-reglementation/toute-la-reglementation-de-la-vae.html>